

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Maître Sophie THORON, Notaire Associée de la SELARL «Marina GAUCHET et Sophie THORON », titulaire d'un Office Notarial à BASTIA (Haute-Corse), 10, Boulevard Paoli, Tel : 04 95 47 06 48

Commune de CORTE (20250)

Suivant acte reçu par Maître Sophie THORON, Officier Public, Notaire à BASTIA (20200) le 29 janvier 2025, il a été dressé conformément à l'Article 1 de la loi du 06 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

Madame Marthe Eugénie Angèle **GUALANDI**, en son vivant retraitée, demeurant à CORTE (20250), 1 cours Pascal Paoli. Née à CORTE (20250), le 19 mai 1914. Veuve de Monsieur Oscar Louis Ernest ROSEMBLY et non remariée.

Dans un ensemble immobilier situé à CORTE (HAUTE-CORSE) 20250 1 Cours Paoli, cadastré section AE n°88 « Cours Paoli » pour 04a 79ca, le lot de copropriété suivant : **Lot numéro quarante-trois (43), une cave.**

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

POUR AVIS, Me Sophie THORON notaire Officier Public
Adresse mail de l'étude : office.gauchet.thoron@notaires.fr